

ETAT RECAPITULATIF DU TRIMESTRE N 2 POUR LA DSDEN AU 20/02/2018

Echelon	Nombre d'élèves	Montant trimestriel
1	31	868.00
2	22	1694.00
3	60	7200.00
<b>Total</b>	<b>113</b>	<b>9762.00</b>
Régularisation	Positive	0.00
	Négative	77.00
	<b>Total général</b>	<b>9685.00</b>

0 élève boursier non-externe, pour lequel la non déductibilité a été demandée

Arrêté le présent état à la somme neuf mille six cent quatre-vingt cinq euros

A \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ Le PRINCIPAL \_\_\_\_\_ L'agent comptable \_\_\_\_\_

Document signé par le principal et l'agent comptable envoyé à la DSDEN 64 au titre du trimestre 2

Somme à indiquer case G9

[indiquer case A52](#)

[indiquer case A64](#)

[indiquer case A76](#)

ETAT RECAPITULATIF DU TRIMESTRE N 3 POUR LA DSDEN AU 09/04/2018

Echelon	Nombre d'élèves	Montant trimestriel
1	31	868.00
2	22	1694.00
3	60	7200.00
<b>Total</b>	<b>113</b>	<b>9762.00</b>
Régularisation	Positive	0.00
	Négative	77.00
	<b>Total général</b>	<b>9685.00</b>

0 élève boursier non-externe, pour lequel la non déductibilité a été demandée

Arrêté le présent état à la somme neuf mille six cent quatre-vingt cinq euros

A \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ Le PRINCIPAL \_\_\_\_\_ L'agent comptable \_\_\_\_\_

Document signé par le principal et l'agent comptable envoyé à la DSDEN 64 au titre du trimestre 3

[A indiquer case G52](#)

[A indiquer case G64](#)

[A indiquer case G76](#)

Les élèves sont payés en intégralité par l'établissement dans lequel ils sont inscrits le 1er jour du trimestre soit le 01/04/2018  
ATTENTION donc à la date de sortie et à la date d'entrée en cas de transfert : contactez l'autre établissement concerné  
seules les primes d'internat sont proratisées

Les variations du nombre d'élèves d'un trimestre à l'autre doivent être indiquées et justifiées